

La Gaule Autunoise

& Pêcheurs Morvandiaux

Association Agréée de Pêche et
de Protection du Milieu Aquatique



Chers Pêcheurs,

En recevant ce petit fascicule vous allez découvrir une petite partie de la vie de votre société de pêche. Dans un milieu naturel, peu agressé par les pollutions, nous possédons tant en 1ère qu'en 2ème catégorie certainement les parcours de pêche les plus variés du département. Il est possible d'y pratiquer tous les modes de pêche. Une gestion piscicole rigoureuse et un empoissonnement adapté font que vous allez passer, nous l'espérons, une excellente et fructueuse saison de pêche dans nos rivières de l'Autunois Morvan.

Une première en Saône-et-Loire, ouverture en 2011 d'un parcours de pêche à la mouche en No-kill, sur le Méchet, à la Grande-Verrière, dans le parc naturel régional du Morvan.

Le bureau de l'U.G.A.P.M.

BONNE SAISON
2011

L'Assemblée Générale de l'Association se tient tous les ans fin Janvier, début Février, tous les pêcheurs y sont cordialement invités.

Présentation du Patrimoine des Pêcheurs

Rivières classées 1ère catégorie :

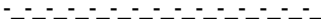
- * **Le Méchet 12 km**, du pont du Méchet route de Monthelon à Saint-Léger-sous-Beuvray, à La Bouthière commune de Saint-Léger-sous-Beuvray. Les ruisseaux des VERNOTTES, de VERMENOT, ses principaux affluents, sur les communes de Monthelon, La Grande-Verrière, Saint-Léger-sous-Beuvray.
- * **La Celle 5 km**, à l'aval de la route de Monthelon au Plessis de Milliore au dernier pont de la commune de La Celle.
- * **Le Ternin 11 km**, du pont d'Arroux à l'amont de Millery, de l'aval du pont de Tavernay au dernier pont de Sommant.
- * **La Canche 5 km**, de la confluence de La Selle à l'usine Hydro-électrique.
- * **L'Acaron, Papèterie 4 km**, de sa confluence avec l'Arroux en aval de la creuse d'Auxy.



Les espèces de poissons répertoriés dans ces rivières : Truites Fario, Vairons, Loches, Chabots, Goujons, Chevesnes, Vandoises, Barbeaux, Lamproies, Hotus ...



Déversement en mars 2010, 600 kg de truites sur l'ensemble du parcours de pêche, dont 6 truites baguées qui ont permis de gagner une carte de pêche pour 2011.



Rivières classées 2ème catégorie :

- * **L'Arroux 40 km**, du pont de Laizy à Igornay (limite de la Côte d'Or).
- * **La Drée 8 km** de sa confluence avec l'Arroux au Pont de Chevanne.



Les espèces de poissons répertoriés dans ces rivières, Brochets, Sandres, Black-Bass, Truites Fario, Perches, Anguilles, Lottes, Lamproies, Gardons, Ablettes, Goujons, Carpes, Tanches, Hotus, Brèmes, Chevesnes, Vandoises, Barbeaux ...

- * **Les Gravières de l'Orme 1,5 HA** : Nle 81, route d'Arnay -le -Duc (derrière l'usine des Câbles)...



Les espèces de poissons inventoriés Brochets, Sandres, Perches, Carpes, Tanches, Gardons...



Rempoissonnement sur l'ensemble des parcours : vidange en 2009 de l'Étang des Cloix : Brochets 15 kg, Carpes 40 kg, Gardons 312 kg, Sandres 30 kg, Tanches 97 kg, Black-bass 20 kg



Rempoissonnement sur l'ensemble des parcours : vidange en 2009 de l'Étang de poisson ; Brochets:30 kg, Carpes : 200 kg, Tanches : 100 kg.

* **Plan d'eau du Vallon 23 Ha** : Superficie du parcours de Pêche : 5 hectares, Alimenté par le Ruisseau de Brisecou ; *Règlementation interne à consulter sur le panneau du parking Maladière*



Les espèces de poissons inventoriés Brochets, Sandres, Truites, Perches, Carpes, Tanches, Gardons ...



Déversement de Truites 2010 : 150 kg en Mars et 100 kg en Avril sur l'ensemble du parcours de pêche, dont 2 truites baguées qui ont permis de gagner la carte de pêche pour 2011.



Déversement en juin 2010 de 500 Brochetons provenant de la Frayère de L'Orme.



Rempoissonnement du plan d'eau du Vallon en octobre 2010, vidange de l'Etang du Moulin à Thury : 35 Sandres de 8 à 20 cm, 55 kg de Gardon. Vidange en novembre Etang à Monthelon :



Rempoissonnement du plan d'eau du Vallon en 2009, vidange de l'Etang de poisson : Brochets 100 Kg, Carpes 1300 Kg, Tanches 1600 Kg

Biodiversité des espèces piscicoles en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

Réserve piscicole : Pêche Interdite toute l'année

Responsable Daniel ROUSSELET

* **L'Orme et Surmoulin** : superficie 1,5 hectare, Frayères naturelles à Brochets de souche. En 2010, recensement 3500 brochetons entre 4 et 20 cm sont nés dans ces deux frayères de l'Arroux. Ainsi qu'une fraie très importante de : Lotes, Gardons, rotengles, ablettes, tanches, perches ... Déversements dans l'Arroux 2500 brochetons : Au pont de Dracy, gravières des Câbles, moulin d'Igornay, passerelle des Chaumottes, St- Andoche face aux jardins, Plan d'eau du Vallon. L'UGAPM habilité quatre chasseurs pour les cormorans sur ses frayères à brochets, ainsi deux piègeurs de ragondin.

Ces frayères à Brochets sont les plus importantes en Saône- et- Loire

* **L'Etang des Cloix** superficie 7 ha, Frayères à poissons blancs, Gardons, Ablettes, Tanches, Carpes qui permettent de faire des rempoissonnements dans l'Arroux (Igornay, Cordesse, Dracy St-Loup, en divers points Autunois), plan d'eau du Vallon et les Gravières de l'Orme :



Bilan 2009: Brochets : 63 kg, Carpes : 40 kg, Gardons : 312Kg, Sandres : 30 kg, Tanches 97 kg, Black-bass : 20 kg

Espèces nuisibles : Perches soleil, poissons chat : ne pas remettre à l'eau, aucun transport vivant.

Effectifs 2008 à 2010

La Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux

Année	2008	2009	2010
CPMA Majeure	*695	*675	*686
Interfédérale			310
Découverte Femme	*40	*46	*47
CPMA Mineure 12 a 18 ans	*121	*119	*107
Découverte moins 12 ans	*146	*159	*188
Carte Journée			*58
Carte Vacances	*19	*22	*24
Hors réciprocité	*6	*3	*4
Taxes EHGO	356	316	334
Duplicatas	*5	*2	*1
Total	1032	1026	1115

* : Chiffres pris en compte Augmentation de 8,68%

Les ressources de l'Association se composent du produit des cotisations. Nous remercions les pêcheurs de leurs adhésions en qualité de membre de l'UGAPM.

Initiations – Animations Concours de pêche



- **Animation fête de la pêche en Juin**, au jardin d'eau pêche à la truite pour les enfants, initiation pour les enfants et adultes sur les différents montages de pêche à la Mouche, pêche de la Carpe et pêche aux Carnassiers.
- **Initiation d'été pour les enfants** de 8 à 12 ans : école de pêche en Juillet sur deux semaines pour 30 enfants, encadrement par trois intervenants de l'U.G.A.P.M pour apprendre les premiers rudiments de la pêche au coup. (Inscription Communauté de Commune de L'Autunois)
- **Traditionnel Concours de pêche** le 14 juillet, au plan d'eau du Vallon le 52 participants le matin, l'après midi pêche à la truite, démonstration des techniques de pêche à la mouche, à la carpe et aux carnassiers.
- **Animation pour les 47 enfants** du pays de l'Autunois-Morvan en Juillet promenade Montmerot : sensibilisé les enfants sur la protection du milieu aquatique et sur la biodiversité. Initiation des différents modes de pêche, montages, appâts et leurres.
- **Initiation de pêche** pour 8 enfants d'un comité d'entreprise Autunoise, Initiation des différents modes de pêche, montages, appâts et leurres, pêche à la truite.

Toutes ces initiations ou animations pêche pour les enfants et adultes sont GRATUITES.

Nous remercions les bénévoles pour leur aide à ces animations.

ENVIRONNEMENT
Nettoyage – Entretien - Travaux de l’U.G.A.P.M.



- **Plan d'Eau du Vallon** : Les travaux consistent à mettre en place une fascine de coco bio pour intégrer des végétaux aquatiques (jonc). Aménagement de la bordure en béton coté pêche (roche, terre végétale puis plantation de végétaux aquatique) Création de frayères, amélioration de l'habitat piscicole, filtration organique, oxygénation du milieu aquatique. Prise en charge des frais des travaux par la société de pêche, coût 900 € environ. Nous constatons comme toutes les années le problème d'eutrophisation du plan d'eau du vallon dans la période d'été. Nous souhaitons qu'un nettoyage soit effectué pour améliorer la qualité de l'eau...

Travaux programmés par la ville d'AUTUN

- Enlèvement des boues et des sédiments dans le bassin supérieur du jardin d'eau...
- Enlèvement du sable de l'île sur les deux ruisseaux qui alimentent le plan d'eau.

Rappel : Contribution depuis la création en 1976 a 2010 du plan d'eau du Vallon par les pêcheurs de l'Autunois, la somme de 65.944€ pour (Gazon, panneau signalisation, réfections des berges, créations pontons ...).

Nos travaux d'entretien de la Société

Dimanche 18 Avril 2010, en amont et en aval du Pont de Dracy-Saint-Loup débroussaillage et coupe d'arbre pour recréer plusieurs postes de pêche.

Dimanche 12 Septembre 2010, nettoyage de la rivière l'Acaron, entre sa confluence avec l'Arroux et le Collège du Vallon après 1 heure de travail sur seulement 400 mètres, deux remorques de bouteilles, sacs plastique, poêle à pétrole, vieux barbecue, jante de voiture, tuyaux pvc, etc.... sont récupérés.....nous vous laissons le choix de la conclusion.

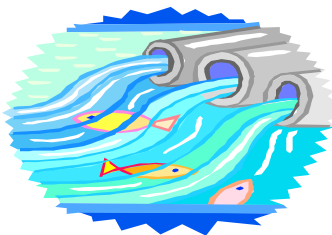
En cours d'année différents travaux sont entrepris (coupe, débroussaillage, échaliers, etc....) sur des portions de rivière le nécessitant.

Pour participer aux campagnes de nettoyage contacter Hervé THORINY, 06.75.40.29.37

Nous remercions les bénévoles pour leur aide à ces campagnes de nettoyage, ainsi que « nettoyens la nature » pour leur soutien.

PERTUBATION ECOSYSTEME AQUATIQUE

POLLUTION DES EAUX



Pêcheurs, la pollution, c'est votre affaire

Dès que vous êtes à même de constater une pollution, avisez immédiatement les services compétents. C'est votre devoir de sauvegarder le domaine piscicole et de promouvoir une meilleure qualité d'eau. Les poissons sont morts ou présentent des signes de détresse, l'aspect de la rivière ou son odeur sont inhabituels.

Contactez immédiatement :

Président de l'U.G.A.P.M 06 79 72 06 69 - GENDARMERIE 17 - POMPIER 18
– ONEMA 03 85 55 09 43 - DDT 03 85 21 28 00 – Garde Fédération A.MERCIER
06 70 93 12 55 - Garde de Pêche A.POIGNARD 06 30 06 76 31 – D.CHARLOT
06 74 23 79 15 – P.BAUDEQUIN 06 98 73 09 14 - G.MUNTZ 06 71 45 45 07

Indiquez le lieu précis, la nature supposée de la pollution, son étendue, sa provenance et signalez s'il y a des poissons morts ou en difficulté. Si le fait d'adhérer à une association de pêche donne des droits, il confère, en contrepartie, des devoirs. Les pêcheurs constituent par leur nombre et leur présence au bord de l'eau, un réseau d'alerte particulièrement efficace.

Pollution par procès-verbal :

Véolia juillet 2010 en aval de la rivière du barrage du pont du Roi avec mortalité des poissons.
Veolia juillet 2009 à l'Arroux, plus de 200 mètres de rivière polluée en aval du barrage de saint Andoche, transaction refusée par l'UGAPM. **Entreprise Forestière d'Herbomez** mars 2010 colmatage du fond de la rivière à la creuse d'Auxy sur 40 mètres. **VEKA recyclage** mai 2007 hydrocarbure sur 2,5 Km de rivière à l'Arroux, transaction pour le préjudice subi par l'Association 10 000€, 8 500€ frais de la Fédération de pêche et 1 500€ pour l'UGAPM.

Constat sur la pollution Aquatique / Environnement :

Incivilités septembre 2010 l'Acaron une décharge sauvage avec rejets d'eau usée. **McDonald's** mai 2010 incivilités des clients déchets d'emballage sur les abords du plan d'eau du Vallon.
Grosjean 2010 / 2009 pneus retrouvés dans l'Arroux. **Uni béton** 2010 / 2009 rejets d'eau blanchâtre (béton) billes de polystyrènes sur un ruisseau qui se jette dans l'Arroux.

PROGRAMME SAISON 2011

PROGRAMME SAISON 2011

Important rempoissonnement prévu dans l'Arroux et au plan d'eau du Vallon, merci de nous contactez si vous connaissez des vidanges d'étang pour l'achat du poisson.

Nouveauté en Mars parcours de mouche à la truite en No-kill à la Grande-Verrière sur le Méchet, inauguration du parcours de pêche le dimanche 3 avril 2010 à 10h sur le site.

12 Mars : ouverture de la truite 510 Kg sur les rivières 1^{er} catégorie, ruisseau de la Papèterie, Termin, Canche, Celle en Morvan, Méchet. (Pour les adhérents à L'UGAPM 6 truites baguées pour gagner sa carte de pêche 2012). Responsable des lâchés de truites Maurice FOUARD, Michel DROUOT.

150 Kg seront déversés à cette même date au Plan d'eau du vallon, la pêche est autorisée sur l'ensemble du plan d'eau, 2 lâchés de 50 kg le 2 avril et le 23 Avril 2011 côté pêcheurs. (Adhérents à L'UGAPM 2 truites baguées pour gagner sa carte de pêche 2012). **NOUVEAUTE 2011 : Pour l'ouverture du 12 Mars, un plus pour les pêcheurs, déversement de truites dans les gravières de Lorme (trou des câbles).**

Enfants de moins de 12 ans pêche au jardin d'eau, pêche à la truite le samedi 12 et dimanche 13 Mars l'après-midi 15 kg de truites.

Pêche de nuit à la carpe ouvert à tous au plan d'eau du Vallon et promenade Montmerot sur l'Arroux du 1 juin au 31 octobre seulement le week-end, Consulter les dates sur le panneau parking Maladière ou sur le site internet.

Fête de la pêche 12 Juin, pêche à la truite pour les enfants, démonstration et technique de pêche à la mouche, technique de pêche à la carpe, technique de pêche aux carnassiers, présentation de bateau de pêche, bourse au matériel de pêche d'occasion, **animations GRATUITES enfants et adultes au plan d'eau du Vallon.**

Début Juillet : Initiation d'été pêche au coup au plan d'eau du Vallon pour les enfants de 8 à 12 ans. Inscription Communauté de Commune de l'Autunois, Moulin du Vallon.

Concours du 14 juillet au plan d'eau du Vallon, tirage des places 7 heures – 8 heures : **concours** – 10 h 30 Fin – remise des prix 11 heures, tous les participants recevrons un lot.

L'après midi 14 juillet au jardin d'eau, initiations pêche à la truite pour les enfants, démonstration et technique de pêche à la mouche, technique de pêche à la carpe, technique de pêche aux carnassiers, **animations GRATUITES enfants et adultes.**

Projets pêche : parcours de pêche au Black Bass (l'Arroux), parcours d'Ombre commune (Termin), parcours de Truite Etang des Cloix, parcours en Float tube.

Concours de pêche aux carnassiers en octobre. (Lieu à définir).

Les comités d'entreprises ou Associations, qui souhaitent organiser une initiation pêche pour les enfants ou organiser un concours de pêche : contacter l'Association.

Prévisions 2011

Nettoyage – Entretien – Travaux

- **Ecole de pêche anciennement local du tennis** : demande faite à la ville d'Autun depuis 2009 réfection de la toiture, manque chaudière, radiateur, vitre brisée, électricité, isolation etc.....
- **Promenade Montmerot** : demande faite à la ville d'Autun depuis 2009, création de poste de pêche ainsi le recule de la clôture des jardins pour un passage plus large.
- **L'Arroux et rivières 1^{ère} catégorie** : Le Méchet en février entretien sur le parcours de pêche à la mouche, ouvert mars 2011.
- **Gravières de l'Orme** : Projet d'aménagement des postes de pêche, abaissement de la hauteur de la berge, mettre a niveau le terrain.
- **Barrage de Saint-Andoche** : Réhabilitation du barrage avec mise en place d'une rivière artificielle, après concertation entre M. le Maire d'Autun, la Fédération de pêche de Saône-et-Loire, l'UGAPM ainsi que les pêcheurs. Une rivière artificielle devrait être réalisée en contournement du barrage. Le débit d'eau s'avère être de 2 m³/s environ. La rivière présente une pente longitudinale de 2 % conduisant à un linéaire de 75 m environ. La largeur de l'aménagement serait de 10 à 15m. Les avantages : le respect des obligations réglementaires pour les espèces piscicoles, Pratique de la pêche loisir et sportive, Ouvrage rustique sans entretien, Valorisation paysagère du site,
- **Barrage du Ternin à la vieille piscine** : L'aménagement comprendra destruction du barrage qui est en mauvais état. Des terrassements afin de recréer une berge en rive gauche du Ternin et le surcreusement du plan d'eau coté camping seraient réalisés. Un ouvrage simple de type radier et une buse seront mises en place en amont de l'île du camping afin de diriger un débit minimal vers le bief du moulin.
- **L'ARROUX LE CHAMP BON** : Les travaux consistent à une remise en état initial du bourrelet en aval, par le maintien de l'eau dans le Champ Bon pour un niveau plus conséquent qui contribuera à une frayé plus importante. Prochainement la Fédération de pêche de S/L mettra en place une étude sur le milieu aquatique. Mesure du niveau d'eau en période de crue et d'étiage. Des pêches électriques seront programmées avant et après la fraie du poisson.

Pêcheurs si vous rencontrez des problèmes sur les accès à la rivière contactez nous, nous mettrons en place, dans la limite de nos possibilités, une campagne de nettoyage.

Responsable des travaux Hervé THORINY, 06.75.40.29.37.

les cartes de pêche 2011

<p>CARTE PERSONNE</p> <p>MAJEURE 68 €</p>	<p>Carte annuelle autorisant la pêche en 1ère 1 canne et en 2^{ème} catégories 4 cannes.</p> <p>Tous les modes de pêche : pêche au coup, lancer, mouche artificielle, au vif, au poisson mort ou artificiel, à la grenouille, à la dandinette, au leurre, de la carpe la nuit, etc...</p>
<p>CARTE INTERFEDERALE</p> <p>PERSONNE MAJEURE 85 €</p>	<p>Carte annuelle donnant la possibilité au titulaire de pêcher dans les 34 départements de l'EHGO, ainsi que les 36 départements du Club Halieutique selon les mêmes règles que "la carte personne majeure".</p>
<p>EHGO 25 €</p>	<p>L'achat de la vignette est toujours possible pour les pêcheurs ayant acquis initialement une carte fédérale personne majeure et souhaitant, par la suite, pêcher dans les départements réciprocitaires EHGO.</p>
<p>CARTE DECOUVERTE</p> <p>FEMME 30 €</p>	<p>Carte annuelle autorisant la pêche mais à une seule ligne dans les eaux de la 1ère et de la 2ème catégorie. Tous modes de pêche. Cette carte est valable dans tous les départements des ententes réciprocitaires l'EHGO et Club Halieutique sans apposition de vignette réciprocitaires.</p>
<p>CARTE PERSONNE</p> <p>MINEURE de 12 à 18 ans 15 €</p> <p>Réduction de 15 € (EURO J+)</p> <p>demandeur le coupon au bureau de la vie scolaire (collèges)</p>	<p>Carte annuelle autorisant la pêche en 1ère 1 ligne et en 2^{ème} catégorie 4 lignes. Tous modes de pêche.</p> <p>Cette carte est valable dans tous les départements des Ententes Réciprocitaires EHGO et Club Halieutique, sans apposition de vignette réciprocitaires.</p>
<p>CARTE DECOUVERTE</p> <p>MOINS 12 ans 3 €</p>	<p>Carte annuelle autorisant la pêche en 1^{ère} 1 ligne et en 2ème catégorie. Tous modes de pêche.</p> <p>Cette carte découverte est valable dans tous les départements des Ententes Réciprocitaires EHGO et Club Halieutique sans apposition de vignette réciprocitaires.</p>
<p>CARTE VACANCES 30 €</p>	<p>D'une validité 7 jours consécutifs, dans la période du 1er janvier au 31 décembre la carte vacances autorise tous modes de pêche en 1ère catégorie 1 ligne et en 2ème catégorie 4 lignes.</p>
<p>CARTE JOURNALIERE 9.50 €</p>	<p>Valable 1 jour, dans la période du 1er juin au 31 décembre, la carte journalière autorise tous modes de pêche en 1ère catégorie 1 ligne et 2ème catégorie 4 lignes.</p>

Répartition des prix des cartes de pêche 2011

Type de carte	Prix global	Fnpf [Fédération nationale]	Rmc [Agence de l'eau Rhône méditerranée, Corse]	Ehgo [Entretien halieutique du grand ouest]	Aappma [Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique]	Fédération départementale	Caisse compensation
Majeure	68 €	20,20 €	8,80 €	25 €	15,25 €	18,50 €	5,25 €
Interdépartementale	85 €	20,20 €	8,80 €	17 €	15,25 €	18,50 €	5,25 €
Découverte femme	30 €	3,20 €	8,80 €		8 €	10 €	0 €
Mineur (12 à 18 ans)	15 €	1 €	0 €		6 €	8 €	0 €
Découverte (moins de 12 ans)	5 €	0 €	0 €		2 €	1 €	0 €
Vacances	30 €	8,20 €	3,80 €		9 €	9 €	0 €
Journalière	9,50 €	2 €	1 €		2 €	2,50 €	2 €

Ouverture de la pêche 2011

Ouverture de la truite 1^{er} catégorie 12 mars

Ouverture du carnassier brochet et sandre 2^{ème} catégorie le 14 mai en Saône et Loire

Dépositaires des cartes de pêche de l'Association

8 à HUIT, Alimentation Générale Le Bourg IGORNAY 71540

Brico-Marché, Centre Commercial de Bellevue AUTUN 71400

Aux Poissons Rouges, 1 bis, rue de la vieille halle AUTUN 71400

Vival Alimentation Générale, Le Bourg St-Léger-Sous-Beuvray 71990

Recommandation :

Pêcheurs : La taille réglementaire du poisson est aléatoire, pour un poisson de taille vous êtes seul juge ou non de sa remise à l'eau.

TAILLE MINIMALE DES POISSONS

Les poissons des espèces précisées ci-après doivent être remis à l'eau immédiatement après capture si leur longueur est inférieure à :

50 cm pour le brochet
30 cm pour le black bass
23 cm pour la truite et le saumon de fontaine
30 cm pour l'Ombre Commun
40 cm pour le sandre

Comment mesurer le poisson capturé ?

La longueur des poissons est mesurée du bout du museau à l'extrémité de la queue déployée

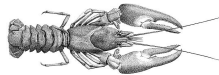


L'ECREVISSE

CETTE PECHE EST ACCESSIBLE A TOUS, TRES SIMPLE ET TRES AMUSANTE, ELLE PEUT SE PRATIQUER EN FAMILLE ET ELLE PERMET DE REGULER LES POPULATIONS DE CES ESPECES NUISIBLES.



Astuce : Mettre comme appât au centre de la balance un morceau de viande rouge ou une sardine fraîche ou en boîte ou un poisson mort (moins efficace). Entourée l'appât d'un bas pour qu'elle "tienne». Poser la balance au fond, à l'ombre de préférence et au bout de 5 minutes on la relève avec un bâton.



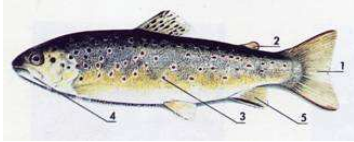
Pêcheurs d'Ecrevisses, après plusieurs pêches électriques on dénombre plusieurs espèces d'écrevisses : Américaine, Signals, Louisiane sur la CANCHE derrière l'Usine et en amont de cette dernière, ce sont des espèces qui menacent nos Ecrevisses de souche. La pêche est autorisée de mi-mars à mi-septembre en première catégorie, nombre de balances fixé à 6 maximums, d'un diamètre de 30 cm maximum et de mailles de 10 mm minimum, il faut être titulaire d'une carte de pêche.

La pêche des écrevisses à pattes blanches et à pattes grêles est strictement interdite. Seule est autorisée la pêche des trois espèces d'origine américaines.

ATTENTION LE SAUMON

Sur le bassin de l'Arroux, des alevins de Saumon sont régulièrement déversés. Pêcheurs, sur les rivières de la Celle, la Chaloire, la Canche, le grand Vernet, le Ternin, le Méchet et l'Arroux, vous risquez de prendre des TACONS lors de vos parties de pêche à la truite dans ses rivières. La pêche en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie est interdite toute l'année.

Truite Fario



- 1 - Queue peu échancrée
- 2 - Nageoire adipeuse bordée de rouge orangé
- 3 - Flancs parsemés de nombreux points rouge orangé auréolés de clair
- 4 - Mâchoire atteignant ou dépassant l'arrière de l'œil
- 5 - Liserés noir et blanc ornant les nageoires pelviennes, nageoire dorsale tachetée

Tacon (Saumon) Remettez-les à l'eau merci.



- 1 - Queue très échancrée
- 2 - Nageoire adipeuse gris bleu
- 3 - Flancs portant de 8 à 12 taches bleu violet très nettes «marque de doigts» petites taches rouges intercalées
- 4 - Petite bouche ne dépassant pas le milieu de l'œil

5 - Nageoires pectorales très larges

CORMORANS

Réguler cette espèce envahissante



Depuis plusieurs années nous constatons une recrudescence des cormorans sur nos parcours de pêche tant en 1^{er} qu'en 2^{ème} catégorie, très bons pêcheurs ces oiseaux avalent entre 300g à 600g de poissons par jour (Sandre, brochet, Truite, Saumon, perche, carpe...). Un réel problème pour notre gestion piscicole qui représente plus de 40% de perte, réel problème aussi pour la biodiversité du milieu aquatique. En 2010 sur le plan d'eau du Vallon nous comptabilisons cinquante cormorans, une demande de régulation avait été faite à la Mairie d'Autun, la DDT de son côté avait accepté ces tirs. Nous avons été alertés par la Mairie que ces tirs étaient annulés suite à la protestation d'un ornithologue. Le renouvellement a été demandé en 2010-2011 à la Direction Départementale des Territoires, nous demandons le soutien de la Fédération de Pêche, de l'Association Départementale des Chasseurs de Gibier d'Eau, Fédération de chasse, sur les tirs des cormorans sur le domaine géré par notre association. Nous souhaitons l'aide des chasseurs, agriculteurs, propriétaires riverains ainsi que les locataires, nous devons mettre en place un plan de régulation des cormorans tant en 1^{er} qu'en 2^{ème} catégorie. Les détenteurs d'un permis de chasse qui se sentent concernés par ces régulations sont priés de se faire connaître auprès de l'UGAPM AU 06.79.72.06.69.